



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, mercredi 18 juin 2025

Financement des allocations nationales de solidarité L'alerte départementale

Réunis ce jour en assemblée générale, les 104 départements de France lancent un appel inédit. Ils ont fait les comptes entre ce qu'ils doivent prendre sur leurs propres budgets et ce que l'Etat leur verse pour permettre le financement des trois grandes allocations individuelles de solidarité nationale assumées par la collectivité : le versement du Revenu de solidarité active (RSA), celui de la prestation de compensation du handicap (PCH) et celui de l'allocation personnalisée d'autonomie pour les personnes âgées (APA). Un combat partagé en Meurthe-et-Moselle où l'exécutif se mobilise depuis des années pour une juste compensation, par l'Etat, de la solidarité nationale.

Si les conseils départementaux finançaient le paiement des allocations de solidarité sur la base uniquement des compensations « à l'euro près » ainsi que le prévoyaient les textes de lois lors des transferts de compétences, ils cesseraient dès le 18 juin de les verser aux femmes et aux hommes qui y ont droit. A l'occasion du vote du budget de la collectivité de Meurthe-et-Moselle, en début d'année, Chaynesse Khirouni présidente du Département avait rappelé que « 100 M€ manquaient en Meurthe-et-Moselle ».

Les Départements alertent : *« A partir de ce 18 juin, les prestations sociales qui concernent les plus fragiles et relèvent de la solidarité nationale comme le RSA, l'aide aux personnes âgées ou handicapées reposent entièrement sur les Départements. Entre ce que l'Etat nous inflige et ce qu'il nous doit : il y a des vies et des territoires ; des citoyennes et citoyens pris entre le marteau de l'austérité et l'enclume du quotidien ! Il y a des associations, des structures et des établissements percutés par les mesures d'économie imposées aux collectivités locales. »*

D'année en année, une part de plus en plus importante des budgets départementaux est mobilisée pour financer ces prestations en raison du désengagement de l'État. Les conséquences de cet étranglement financier sont lourdes. Ce transfert de charge

fragilise chaque jour davantage l'action des Départements sur le terrain, limite leurs capacités à répondre aux besoins concrets des Françaises et des Français et à assurer les missions de proximité des collectivités locales, solidaires des femmes et des hommes, solidaires des territoires.

« Cette situation fragilise les Départements. A partir de ce 18 juin, c'est la solidarité même qui est menacée. C'est pourquoi nous nous mobilisons collectivement. Il faut agir vite, il y a urgence. », signale la Présidente. C'est le sens de l'appel des 104 Départements de France. Les allocations individuelles de solidarité représentent 250 M€ dans le budget meurthe-et-mosellan. Dans le département, 15 000 personnes perçoivent l'APA, 3 500 la PCH et 21 882 le RSA. Depuis, le 14 juin en Meurthe-et-Moselle, le Département fait face seul à l'ensemble de ces dépenses de solidarité et de cohésion.

À PARTIR D'AUJOURD'HUI LES DÉPARTEMENTS PAYENT SEULS LA SOLIDARITÉ NATIONALE



Ce 18 juin 2025, une ligne a été franchie.

À partir de cette date, les prestations sociales comme le RSA, l'aide aux personnes âgées ou l'aide de compensation du handicap, qui relèvent de la solidarité nationale, reposent entièrement sur les Départements. Entre ce que l'Etat nous inflige et ce qu'il nous doit, il y a des vies et des territoires. Des citoyennes et citoyens pris entre le marteau de l'austérité et l'enclume du quotidien ; des associations, des structures, des établissements percutés de plein fouet par la moindre mesure « d'économie » imposée aux collectivités locales, des services publics, des infrastructures qui s'abîment faute de solidarité nationale.

Les missions départementales n'ont pas à être « rentables » financièrement. Elles sont un investissement social et sociétal qu'il faut pérenniser. C'est ainsi qu'elles dynamiseront l'économie locale, l'insertion et l'inclusion de toutes et tous d'une part, et garantiront d'autre part la solidarité et la cohésion unes et indivisibles.

